

SPF SANTÉ PUBLIQUE  
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE  
ET ENVIRONNEMENT

Bruxelles, le 10 décembre 2020

---

Direction générale Soins de santé

---

CONSEIL FÉDÉRAL DES  
ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

---

Réf : CFEH/D/523-2 (\*)

**Avis relatif aux modalités du financement forfaitaire des hôpitaux  
psychiatriques pour les surcoûts exceptionnels dans le cadre de l'épidémie  
Covid-19 (correction des tableaux de calcul)**

Au nom du Président,  
Margot Cloet

Annick Poncé  
Directeur général a.i.

(\*) Le présent avis a été approuvé par la plénière le 10/12/2020 et ratifié par le Bureau à cette même date.

## Contexte

Cet avis fait suite à l'avis précédent du CFEH (CFEH/D/517-8) sur l'octroi d'une intervention financière fédérale exceptionnelle aux hôpitaux dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19 et ce, tant pour les hôpitaux généraux que psychiatriques.

Cet avis décrit la méthodologie pour l'élaboration des montants forfaitaires supplémentaires et des montants concrets pour les **hôpitaux psychiatriques**. La méthodologie correspond avec l'élaboration des forfaits des hôpitaux généraux.

Comme pour les hôpitaux généraux, l'objectif est, sur base des résultats des enquêtes, de proposer un financement forfaitaire concret. Les **coûts supplémentaires prévus sont ceux liés à l'infrastructure, au personnel et au fonctionnement**.

L'intention est d'attribuer une seule fois une allocation de démarrage pour les frais de démarrage au début de la crise. A celle-ci sont ajoutés des forfaits récurrents (par jour Covid et par ETP par mois) qui couvrent les surcoûts du premier semestre (mars-juin 2020).

## Procédure

### 1. Récoltes des données : enquête en 2 étapes + collecte spécifique aux HP

Les coûts supplémentaires dans les hôpitaux psychiatriques ont été demandés de la même manière que dans les hôpitaux généraux (voir l'avis 517-8). 38 HP ont participé sur une base volontaire et ont fourni leurs frais supplémentaires pour les différentes sections de l'enquête : infrastructure, personnel, opérations et autres.

Lits agréés	Hôpitaux généraux	Hôpitaux psychiatriques
0-199	5/11	10/26
200-299	11/20	10/11
300-449	20/28	13/15
450+	31/37	5/7
Universitaires	7/7	-
TOTAL	74/103	38/59

En plus des enquêtes de mai et d'août qui ont permis de recueillir des données sur les coûts supplémentaires, une enquête supplémentaire a été réalisée auprès des hôpitaux

psychiatriques en octobre. Cette collecte supplémentaire était nécessaire pour collecter les paramètres dans le but d’octroyer le financement sur le surcoût des séjours hospitaliers relatifs aux patients COVID, et d’autre part, en vue de calculer le montant global auquel lesdits hôpitaux pourront prétendre.

La collecte demandait les données concernant le nombre de journées d’hospitalisation patients « Covid » entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 juin 2020 ainsi que le nombre de lits agréés mis à disposition par l’hôpital psychiatrique pour la prise en charge des patients Covid-19 au cours de la période de mars à juin 2020, qu'ils aient été utilisés ou non.

Pour hospitalisation dans les <u>Hôpitaux Psychiatriques</u>	Nombre au cours de la période <b>1/3/2020 - 30/06/2020</b>
Nombre de journées d'hospitalisation patients Covid-19 (voir Sciensano: cas suspects, confirmé laboratoire, confirmé radiologiquement )	
Le nombre de lits agréés mis à disposition par l'hôpital psychiatrique pour la prise en charge des patients Covid-19 au cours de la période de mars à juin 2020, qu'ils aient été utilisés ou non.	

Clarification
dans le service Covid, y inclus les services de quarantaine ou chambres de quarantaine
<u>Exemple:</u>
Un Hôpital Psychiatrique avec un agrément de 120 lits et places met à disposition 10 lits sur la période du 15 mars au 31 mai et 5 lits pour tout le mois de juin.
Le nombre de lits Covid au cours de cette période est $[10 * (2,5) + 5 * (1)] / 3,5 = 8,6$ lits.
Le comptage se fait en mois complet ou demi.

## 2. Coût Fédéral vs Entités fédérées

L’avis 517-8 décrit les surcoûts à charge de chaque gouvernement. Le tableau ci-dessous reprend dans la colonne à gauche tous les surcoûts sondés qui sont à charge du gouvernement fédéral et qui sont donc inclus dans les forfaits des surcoûts.

	Fédéral	Entités fédérées
1.	Infrastructure < 1 AN	Infrastructure > 1 AN
	Infrastructure - loyer	
2.	Personnel	
	Fonctionnement - 1. Médical - investissements mobiliers	Fonctionnement - 1. Médical - investissements mobiliers
3.	considéré comme étant de plus d'1 an	considéré comme étant de plus d'1 an
	dont le prix unitaire < 1.250 € : uniquement les pompes d'injection	dont le prix unitaire > 1.250 € : reste
	fonctionnement - 1.bis. Mobiliers matériel médical - loyer	
	fonctionnement - 2. matériel médical consommable entre autre avec le matériel ci-dessus	
	voir consommables - tous à moins d'1 an	
	fonctionnement - 3. petit matériel médical	
	fonctionnement - 4. l'équipement de protection individuelle	
	fonctionnement - 5. les services d'appui	
	fonctionnement - 6. ICT	
	dont le prix unitaire < 1.250 €	
4.	Autres	

### 3. Data cleaning et validation data base

1. Pour réaliser les analyses le SPF a, premièrement, recueilli les résultats de la seconde enquête auprès des 38 répondants hôpitaux psychiatriques. Les réponses des hôpitaux ont été encodées dans un fichier Excel.
2. Un data cleaning avait pour but d'éliminer les valeurs aberrantes. La méthodologie était la même que pour les hôpitaux généraux (cf. avis 517-8). En annexe la liste avec le personnel retenu pour le calcul du coût moyen salarial FINHOSTA a été ajouté. Il s'agit de la même sélection que pour les hôpitaux généraux.
3. L'adaptation suivante a pour but de compléter les valeurs manquantes dans les enquêtes des hôpitaux participants. Elle concerne à la fois les champs que les hôpitaux participants n'ont pas renseignés, ainsi que les valeurs qui ont été éliminées à l'étape ci-dessus. De nouveau la même façon que pour les hôpitaux généraux.
4. Ces ajustements, seulement pour les valeurs manquantes ou aberrantes (pas pour les valeurs égales à 0) sont nécessaires pour calculer correctement le coût complet pour les hôpitaux ayant participé à l'enquête. Le résultat de l'ajustement est inclus dans les tableaux (voir partie 3. Résultats par forfait) avec les détails du calcul des différents forfaits ci-dessous, à savoir que le total ajusté est la base pour le calcul des forfaits.

#### 4. Traitement des données

Les données ont été analysées à l'aide des logiciels SAS statistiques et Excel.

Entre autres une analyse<sup>1</sup> de corrélation de Pearson visant à mettre en évidence la relation linéaire entre deux variables. L'analyse a permis d'étudier la corrélation entre:

- les lits Covid-19 et les dépenses de démarrage
- l'activité (exprimé en jours) Covid-19 de l'hôpital et ses dépenses liées aux personnel et fonctionnement
- le nombre d'Equivalent Temps Plein (ETP) Finhosta 2018 et les dépenses Covid-19 à l'échelle de l'hôpital.

Sur base cette analyse il a été décidé que la corrélation pour les lits Covid-19 et les dépenses de démarrage, bien que bonne pour les hôpitaux généraux avait une valeur trop faible pour les hôpitaux psychiatriques. Il a été décidé de choisir un autre paramètre pour accompagner ces dépenses. Le paramètre retenu est au final le nombre d'Equivalent Temps Plein Finhosta 2018. Voir tableau ci-dessous.

Pearson Statistiques de corrélation						
Variable	Avec variable	N	Corrélation	Intervalle de confiance à 95%		p Value
TOTAL DEMARRAGE	LITS COVID	37	0.28925	-0.04238	0.557955	0.0825
TOTAL DEMARRAGE	ETP TOTAL	37	0.48286	0.181827	0.69486	0.0021

Le choix du paramètre est utilisé pour le data cleaning (p.ex. ajustement) et le calcul du montant du forfait. L'estimation budgétaire des surcoûts au niveau national (extrapolation) repose également sur les mêmes paramètres. Par exemple les coûts supplémentaires du montant forfaitaire de démarrage ont été extrapolés au niveau national sur la base du nombre d'ETP Finhosta 2018.

#### Propositions de forfaits

*Base : Note du 6 juillet 2020 de Madame la ministre visant à clarifier la manière dont elle entend fixer à court terme le financement supplémentaire dans le cadre de la pandémie de Covid-19 et l'avis CFEH 517-8.*

---

<sup>1</sup> Bien entendu, une analyse multivariée, par exemple une analyse par composante principale « ACP » serait plus appropriée. Malheureusement, le temps qui nous est imparti ne nous a pas permis d'utiliser une méthodologie plus précise.

## 1. Quels surcoûts à reprendre dans quel forfait ?

Trois forfaits sont proposés pour les hôpitaux psychiatriques :

- **Forfait «démarrage»** : pour les frais uniques de démarrage ;
- **Forfait «Covid non SI »** : pour les surcoûts récurrents pour la prise en charge des patients Covid-19 dans les services Covid-19 (non intensifs) ;
- **Forfait « A l'échelle de l'hôpital »** : pour les surcoûts récurrents dus à la crise dans tous les services: services Covid et non-Covid-19 (y compris MPP)<sup>2</sup>.

Le tableau ci-dessous présente les différents surcoûts et le forfait auquel ils sont affectés.

1. Infrastructure	Forfait démarrage	Covid non SI	à l'échelle de l'hôpital
1. Infrastructure <1an & loyer	x		
2. Personnel	Forfait démarrage	Covid non SI	à l'échelle de l'hôpital
1. Au Covid-19 hospitalisation		x	
personnel supplémentaire au non covid			x
Extra (2020-2019) - au covid non SI		x	
Extra (2020-2019) - au non-covid			x
salaire garanti			x
3. Fonctionnement	Forfait démarrage	Covid non SI	à l'échelle de l'hôpital
1. pompes seringue investissement	x		
1bis. Pompes seringues loyer	x		
2. matériel médical consommable		x	
3. petit matériel médical	x		
4. matériel de protection individuelle		x	x
5. services d'appui		x	x
6. ICT	x		
4. autres	Forfait démarrage	Covid non SI	à l'échelle de l'hôpital
5%	x	x	x

*Pour le point 4. autres voir « répartition des coûts 4. Autres » ci-après.*

<sup>2</sup> Matériel de protection personnel

## Répartition des surcoûts 2. Personnel

- ❖ La répartition des surcoûts de personnel est la même que celle remplie dans l'enquête par les hôpitaux participants, c'est-à-dire les coûts pour les ETP supplémentaires au service Covid sont affectés au forfait Covid non SI et les ETP au service non-Covid au forfait ziekenhuisbreed.
- ❖ Concernant les coûts supplémentaires la même affectation est appliquée que dans le point précédent et se réfère uniquement aux coûts inscrits dans les différentes parties. Le salaire garanti est ajouté au forfait ziekenhuisbreed.
- ❖ Soutien psychosocial : ce surcoût a été inclus dans l'enquête mais n'est pas inclus dans les forfaits des surcoûts. (cf. CFEH/D/517-8)

## Répartition des surcoûts 3. Fonctionnement

- ❖ Les coûts des consommables (c'est-à-dire coûts = coûts ajustés) ont tous été attribués au forfait « Covid non SI » car ces coûts font uniquement référence à des coûts en lien avec l'activité Covid-19.
- ❖ Les coûts du matériel de protection individuelle ont été répartis selon la procédure suivante (la même que pour les HG):
  - 50% dans le forfait « A l'échelle de l'hôpital », à attribuer à tous les ETP, donc un montant « de base » pour le matériel de protection est donné à tous les ETP (y compris les ETP des services covid)
  - 50% est attribué au forfait lié à l'activité Covid-19
- ❖ Les coûts des services d'appui sont répartis selon la même répartition utilisée pour le matériel de protection individuelle (ci-dessus), c'est-à-dire 50-50.

## Répartition des surcoûts 4. Autres

- ❖ Chaque forfait a été majoré de ce pourcentage : 5%. Ce pourcentage avait été choisi dans l'avis du CFEH concernant les HG et a été utilisé de la même manière pour les HP. (cf. CFEH/D/517-8)

## 2. Quel paramètre pour le financement de quel forfait ?

	forfait "démarrage"	covid non SI	à l'échelle de l'hôpital
<b>paramètre</b>	par ETP finhosta payé	par journée Covid non SI	ETP finhosta payé par mois

Le tableau ci-dessus donne un aperçu des paramètres d'attribution des différents forfaits de surcoûts par hôpital dans le cadre du financement forfaitaire des surcoûts. Cette partie de l'avis précise quels paramètres sont corrects et quelle source de données ils utilisent.

- ❖ Le forfait « Démarrage » est attribué à chaque hôpital sur la base du nombre d'ETP Finhosta 2018 par hôpital, en tant que mesure de la taille de l'hôpital et une meilleure corrélation que les lits covid. Pour neutraliser la distinction entre les hôpitaux avec et sans médecins salariés, la catégorie de personnel 0 n'est pas prise en compte dans la détermination du nombre d'ETP (méthodologie identique que pour les HG). La somme forfaitaire est octroyée sur la base de l'ETP, hors catégorie de personnel 0, mais elle sert à compenser les surcoûts d'équipement de protection individuelle pour le personnel salarié et indépendant, dans la mesure où les frais étaient initialement supportés par l'hôpital.
- ❖ Le forfait « COVID-19 non SI » est attribué aux hôpitaux sur la base du nombre de jours patients COVID-19 non SI provenant des résultats de la collecte auprès des HP concernant la demande d'informations complémentaires (cf. Procédure : Collecte données pour calculs forfaits « Surcoûts COVID-19 » du 20 octobre 2020.)  
Après une analyse approfondie dans le GT, le nombre de jours patients COVID-19 retenu pour les forfaits résulte de l'addition du nombre de jours patients « confirmés et suspects » pour la période de mars à juin.
- ❖ Le forfait « A l'échelle de l'hôpital » est attribué de la même manière que le forfait de Démarrage.

### 3. Résultat par forfait pour les hôpitaux

Les forfaits ont été calculés sur la base des totaux ajustés et de la valeur du paramètre pour chaque forfait. Pour chaque forfait, 4 montants ont été calculés pour tenir compte des éventuels ETP supplémentaires entrant dans le champ d'application du Fonds Blouses Blanches. Les ETP imputés au Fonds Blouses Blanches doivent être clarifiés et ne font pas l'objet de cet avis.



1. Le premier montant de chaque forfait est le total qui prend en compte tous les surcoûts étudiés tout au long de l'enquête.

2. Le deuxième montant **exclut** les coûts **de tous les ETP supplémentaires**. Tous les ETP supplémentaires doivent être pris en compte pour le Fonds Blouses Blanches.

Enfin, 2 montants qui incluent des coûts supplémentaires pour (certains) ETP de soutien supplémentaire (cf. finhosta catégories de personnel 1 et 2) :

3. Pour les ETP supplémentaires, seuls les **ETP supplémentaires de soutien pour les services non-Covid** ont été inclus (ils sont entièrement inclus dans le forfait à l'échelle de l'hôpital). Le personnel de soutien des services non-Covid ne sera alors pas pris en compte pour le Fonds Blouses Blanches.

4. Pour les ETP supplémentaires, **tous les ETP supplémentaires de soutien** ont été inclus, à la fois sur les services non-Covid et Covid. Dans ce cas, le personnel de soutien n'est pas pris en compte pour le Fonds Blouses Blanches, mais le personnel de soins supplémentaire l'est.

#### **Aperçu du financement forfaitaire des coûts supplémentaires pour les HP :**

	Paramètre	Valeur du paramètre		montant du forfait +5%(autres)			
		enquête	Au niveau national	Total	excl ETP supplémentaire	Inclus ETP appui pour non covid	Incl. tous ETP d'appui
Démarrage	ETP Finhosta	11298,02	15352,48	€ 130,12	€ 130,12	€ 130,12	€ 130,12
Ensemble de l'hôpital	ETP/Mois	11298,02	15352,48	€ 194,57	€ 159,79	€ 165,96	€ 165,96
Covid non USI	Jours covid non USI	19551	28974	€ 196,43	€ 135,56	€ 135,56	€ 144,10

*\* Le montant final de chaque montant fixe a été augmenté de 5% pour tenir compte des autres coûts supplémentaires.*

#### **Les tableaux en annexe présentent le calcul détaillé par montant fixe (annexe 2-3-4).**

Les montants pour les HP sont calculés sur les coûts supplémentaires de l'enquête. Nous supposons que les frais supplémentaires sont correctement enregistrés. En annexe (5), vous trouverez le détail de chaque type de coût supplémentaire par section, tant pour les HG que pour les HP. Cela permet de comparer la composition du montant.

Néanmoins, le CFEH propose de répéter l'enquête pour les surcoûts des HP dans le deuxième semestre afin de vérifier si les surcoûts sont de la même grandeur. Si les coûts supplémentaires identifiés s'écartent au cours du 2e semestre, les montants des forfaits seront révisés.

De plus, en ce qui concerne le second semestre, la définition du paramètre "jours-covid-19" doit également être ajustée. En effet, pour les HG, la période de mai-juin a été limitée aux jours

confirmés, tandis que pour la HP, des jours Covid tant confirmés que suspectés ont été demandés. Pour les HG, il devrait également être possible de vérifier si le paramètre jours-covid-19 doit être ajusté au cours du second semestre.

## Estimation budgétaire

Le total ajusté de l'enquête auprès des hôpitaux psychiatriques a ensuite été multiplié par un facteur d'extrapolation pour faire une estimation budgétaire des surcoûts au niveau national (pour le premier semestre de mars à juin 2020). De cette façon, nous extrapolons les chiffres des hôpitaux participants (37<sup>3</sup>) au total de tous les hôpitaux psychiatriques en Belgique.

	Paramètre	coût enquête	ajusté	Extrapolation			
				Total	excl ETP supplémentaire	Inclus ETP appui pour non covid	Incl. tous ETP d'appui
Démarrage	ETP Finhosta	€ 1.058.084,82	€ 1.394.646,72	€ 1.997.664,70	€ 1.997.664,70	€ 1.997.664,70	€ 1.997.664,70
Ensemble de l'hôpital	ETP/Mois	€ 6.458.078,35	€ 8.374.298,36	€ 11.948.514,92	€ 9.812.677,91	€ 10.191.448,13	€ 10.191.448,13
Covid non USI	Jours covid non USI	€ 2.811.031,78	€ 3.657.492,88	€ 5.691.310,35	€ 3.927.765,00	€ 3.927.765,00	€ 4.175.200,12
		€ 10.327.194,95	€ 13.426.437,96	€ 19.637.489,97	€ 15.738.107,60	€ 16.116.877,83	€ 16.364.312,94

Ce tableau comprend par colonne : le type de forfait, les paramètres utilisés pour l'extrapolation de chaque forfait et pour chaque paramètre : le nombre d'observations sur l'ensemble des hôpitaux de l'enquête et le nombre pour l'ensemble des hôpitaux au niveau national.

Par la suite, le tableau présente les coûts de l'enquête et le résultat de l'extrapolation au niveau national avec, comme pour les forfaits, la distinction entre le montant total, le montant sans ETP supplémentaire et les deux montants avec l'ETP supplémentaire de soutien pour chaque type de forfait.

1. Pour le forfait de démarrage, le facteur d'extrapolation provient du rapport entre le nombre d'ETP total (du centre de frais 020 au centre de frais 899) au niveau national sur le nombre d'ETP total (du centre de frais 020 au centre de frais 899) des hôpitaux ayant participé à l'enquête.
2. Pour le forfait « Covid non SI » le facteur d'extrapolation provient du rapport entre le nombre de jours « Covid non SI » total national sur le nombre de jours « Covid non SI » total des hôpitaux ayant participé à l'enquête.

<sup>3</sup> 37 hôpitaux au lieu de 38 annoncés car comme pour les HG certains hôpitaux ont répondu en partageant leurs données rendant la distinction entre les deux impossible. Donc concrètement 38 hôpitaux ont répondu mais 37 valeurs par réponses à l'enquête sont reportées.

3. Pour le forfait « Ensemble de l'hôpital » l'extrapolation s'opère de la même manière que pour le forfait de démarrage.

## Annexe 1

### *Catégories retenues pour le calcul du coût moyen FINHOSTA*

#### APPUI

##### **C1 Salarie**

- 12326 Personnel de nettoyage, de cuisine, de buanderie-lingerie et chef d'équipe
- 12336 Ingénieur civil (dans les services d'entretien)
- 12337 Ouvrier d'entretien (Batiments, etc.) et chef d'équipe
- 12376 Ingénieur technicien ou industriel
- 12377 Technicien (notamment entretien du matériel médical)
- 12396 Brancardier 8
- 12397 Agent de Gardiennage (Pacte des générations)
- 12399 Etudiant

##### **C2 Administratif**

- 13517 Secrétaire d'administration
- 13518 Assistant administratif
- 13526 Secrétaire médicale
- 13536 Comptable
- 13546 Analyste
- 13547 Programmeur
- 13548 Opérateur
- 13556 Économiste
- 13596 Commis
- 13599 Etudiant
- 13627 Médiateur droit des patients
- 13628 Médiateur interculturel
- 13646 Aumonier, conseiller laïc, etc.

#### SOIGNANT

#### PARAMEDICAL

##### **C3 Soignant**

##### **C4 Paramédical**

##### **C5 Autre**

## Annexe 2 - Forfait de démarrage :

Démarrage					
	Coût enquête - après nettoyage	Nombre D'ETP - 37 HP	coût ajusté (€) - 37 HP	Coût ajusté (augmentation en %) - 37 HP	Coûts par ETP
Infrastructure	€ 276.902,06	11298,02	€ 434.921,24	36%	€ 38,50
Investissement et Location de Matériel	€ 11.707,44	11298,02	€ 19.265,54	39%	€ 1,71
ICT	€ 645.282,58	11298,02	€ 809.459,78	20%	€ 71,65
Petit matériel médical	€ 124.192,74	11298,02	€ 136.438,36	9%	€ 12,08
					<b>Coût par ETP</b>
<b>TOTAL</b>	€ 1.058.084,82	11298,02	€ 1.400.084,92	24%	€ <b>130,12</b>

  

Démarrage					
	Coût enquête - après nettoyage	Nombre D'ETP - 37 HP	coût ajusté (€) - 37 HP	Coût ajusté (augmentation en %) - 37 HP	Coûts par ETP
<b>Infrastructure</b>	<b>€ 276.902,06</b>	<b>11298,02</b>	<b>€ 434.921,24</b>	<b>36%</b>	<b>€ 38,50</b>
<i>INFRA_NON_AM CF 000-014</i>	22047,23	11298,02	€ 37.297,58	41%	€ 3,30
<i>INFRA_LOC CF 000-014</i>	1560,7	11298,02	€ 2.686,88	42%	€ 0,24
<i>INFRA_NON_AM CF 020-099</i>	75252,5	11298,02	€ 123.286,98	39%	€ 10,91
<i>INFRA_LOC 020-099</i>	6125,99	11298,02	€ 11.076,14	45%	€ 0,98
<i>INFRA_NON_AM CF 200-499</i>	138877,44	11298,02	€ 204.624,75	32%	€ 18,11
<i>INFRA_LOC CF 200-499</i>	9938,2	11298,02	€ 17.466,14	43%	€ 1,55
<i>INFRA_NON_AM CF 500-899</i>	20300	11298,02	€ 33.551,81	39%	€ 2,97
<i>INFRA_LOC 500-899</i>	2800	11298,02	€ 4.930,96	43%	€ 0,44
<b>Investissement et Location de Matériel</b>	<b>€ 11.707,44</b>	<b>11298,02</b>	<b>€ 19.265,54</b>	<b>39%</b>	<b>€ 1,71</b>
<i>Pompes injections Invest</i>	3291,2	11298,02	5438,203602	€ 0,39	€ 0,48
<i>Pompes Injections Location</i>	94	11298,02	155,3205939	€ 0,39	€ 0,01
<i>Oxygénothérapie Invest</i>	5427,76	11298,02	8724,698738	€ 0,38	€ 0,77
<i>Lits Location</i>	535,2	11298,02	914,7779135	€ 0,41	€ 0,08
<i>Autres Location</i>	2359,28	11298,02	4032,543415	€ 0,41	€ 0,36

Démarrage					
ICT	€ 645.282,58	11298,02	€ 809.459,78	20%	€ 71,65
GSM	€ 19.308,28	11298,02	€ 36.187,71	47%	€ 3,20
Ordinateurs (écrans, tablettes, etc.)	€ 466.173,76	11298,02	€ 528.750,40	12%	€ 46,80
Téléphonie	€ 27.931,00	11298,02	€ 48.837,13	43%	€ 4,32
Licences	€ 47.778,12	11298,02	€ 64.923,83	26%	€ 5,75
Extension	€ 12.026,66	11298,02	€ 23.522,25	49%	€ 2,08
Sécurité	€ 3.600,00	11298,02	€ 7.050,75	49%	€ 0,62
Autres	€ 68.464,76	11298,02	€ 100.187,71	32%	€ 8,87
Petit matériel médical	€ 124.192,74	11298,02	€ 136.438,36	9%	€ 12,08
					<b>Coût par ETP</b>
<b>TOTAL</b>	€ 84.091,42	11298,02	€ 1.400.084,92	94%	€ 130,12

- **Annexe 3 – Forfait Covid Non USI**

Covid non USI (50%)						
Fonctionnement	Coût enquête - après nettoyage	Nb jours soins Covid non SI - 37 HP	Coût ajusté (€) - 37 HP	Coût ajusté (augmentation en %) - 37 PHP	Coûts par nombre de jours Covid non SI	Comparaison HG
Protections individuelles	€ 1,660,071.62	19551	€ 1,679,358.42	1%	€ 85.90	€ 109.47
Services d'appui	€ 594,712.22	19551	€ 664,628.95	11%	€ 33.99	€ 32.68
Consommables	€ 51,278.84	19551	€ 68,068.37	25%	€ 3.48	€ 35.32
<b>TOTAL</b>	<b>€ 2,306,062.67</b>		<b>€ 2,412,055.74</b>	<b>4%</b>		
Personnel	Enquête		ajustement	augmentation	ETP APPUI	
TOTAL ETP	81.27		222.47	63%	€ 166,963.62	
<b>TOTAL COUTS</b>	<b>€ 503,855.21</b>	<b>19551</b>	<b>€ 1,190,000.52</b>	<b>58%</b>	<b>€ 60.87</b>	<b>€ 56.03</b>
Coûts supplémentaires Covid non SI 2019-2020	€ 1,113.90	19551	€ 55,436.62	98%	€ 2.84	€ 27.99
Total	Enquête		ajustement	augmentation	<b>Coût par jour Covid service Covid non SI</b>	
<b>TOTAL Forfait Covid non SI</b>	<b>€ 2,811,031.78</b>	<b>19551</b>	<b>€ 3,657,492.88</b>	<b>23%</b>	<b>€ 196.43</b>	<b>€ 277.08</b>

- **Annexe 4 – Forfait ensemble de l'hôpital**

Ensemble de l'hôpital (50%)						
Fonctionnement	Coût enquête - après nettoyage	Nb d'ETP échelle hôpital - 37 HP	Coût ajusté (€) - 37 HP	Coût ajusté (augmentation en %) - 37 PHP	Coûts par nombre d'ETP échelle hôpital/mois	Comparaison HG
Protections individuelles	€ 1,660,071.62	11298.02	€ 1,697,352.37	2%	€ 37.56	€ 69.17
Services d'appui	€ 594,712.22	11298.02	€ 681,234.22	13%	€ 15.07	€ 20.99
<b>TOTAL</b>	<b>€ 2,254,783.83</b>		<b>€ 2,378,586.59</b>	<b>5%</b>		
<b>Personnel</b>	Enquête		ajustement	augmentation	ETP APPUI	
TOTAL ETP	182.53		280.75	35%	€ 278,740.21	
TOTAL COUTS	€ 1,123,544.14	11298.02	€ 1,571,867.25	29%	€ 34.78	€ 22.61
Coûts supplémentaires Covid non SI 2019-2020	€ 1,042,968.17	11298.02	€ 1,454,114.78	28%	€ 32.18	€ 34.58
Coûts salaire garanti	€ 2,036,782.21	11298.02	€ 2,969,729.74	31%	€ 65.71	€ 60.53
<b>Total</b>	Enquête		ajustement	augmentation	<b>Coût par ETP à l'échelle de l'hôpital/mois</b>	
<b>TOTAL Forfait à l'échelle de l'hôpital</b>	<b>€ 6,458,078.35</b>	<b>11298.02</b>	<b>€ 8,374,298.36</b>	<b>23%</b>	<b>€ 194.57</b>	<b>€ 218.26</b>



• **Annexe 5 – Comparaison HP et HG**

Covid non SI 50%			Ziekenhuisbreed 50%		
	Coûts Par Nb jours soins HOSPI	Comparaison HG		Coûts Par ETP échelle hôpital/mois	Comparaison HG
Fonctionnement			Fonctionnement		
<b>Protections Individuelles</b>	<b>€ 87.02</b>	<b>€ 109.47</b>	<b>Protections Individuelles</b>	<b>€ 37.56</b>	<b>€ 69.17</b>
<i>Masques</i>	€ 49.43	€ 58.15	<i>Masques</i>	€ 21.11	€ 36.95
<i>Gants</i>	€ 6.10	€ 9.39	<i>Gants</i>	€ 2.63	€ 5.98
<i>Vêtements</i>	€ 17.95	€ 33.77	<i>Vêtements</i>	€ 7.67	€ 21.01
<i>Lunettes</i>	€ 1.33	€ 1.25	<i>Lunettes</i>	€ 0.53	€ 0.82
<i>Gel</i>	€ 5.80	€ 5.17	<i>Gel</i>	€ 2.48	€ 3.26
<i>Autres</i>	€ 6.40	€ 1.73	<i>Autres</i>	€ 3.15	€ 1.16
<b>Services d'appui</b>	<b>€ 34.44</b>	<b>€ 32.68</b>	<b>Services d'appui</b>	<b>€ 15.07</b>	<b>€ 20.99</b>
<i>Nettoyage</i>	€ 11.99	€ 7.99	<i>Nettoyage</i>	€ 5.14	€ 5.29
<i>Service Technique</i>	€ 0.99	€ 1.28	<i>Service Technique</i>	€ 0.49	€ 0.79
<i>Lingerie</i>	€ 5.16	€ 5.71	<i>Lingerie</i>	€ 2.12	€ 3.70
<i>Alimentation</i>	€ 5.81	€ 2.54	<i>Alimentation</i>	€ 2.57	€ 1.61
<i>Déchets</i>	€ 4.32	€ 3.91	<i>Déchets</i>	€ 1.90	€ 2.48
<i>Morgue</i>	€ 0.04	€ 0.40	<i>Morgue</i>	€ 0.02	€ 0.24
<i>Surveillance</i>	€ 1.14	€ 3.96	<i>Surveillance</i>	€ 0.54	€ 2.54
<i>Stérilisation</i>	€ 0.14	€ 1.35	<i>Stérilisation</i>	€ 0.07	€ 0.82
<i>Logistique</i>	€ 1.63	€ 1.19	<i>Logistique</i>	€ 0.76	€ 0.77
<i>Communication</i>	€ 1.34	€ 1.48	<i>Communication</i>	€ 0.62	€ 0.95
<i>Autres</i>	€ 1.87	€ 2.87	<i>Autres</i>	€ 0.86	€ 1.80
<b>Consommables</b>	<b>€ 3.53</b>	<b>€ 34.78</b>			
<i>Respirateur</i>	€ 0.02	€ 9.86			
<i>Pompes injections</i>	€ 0.17	€ 0.33			
<i>Oxygénothérapie</i>	€ 0.60	€ 2.92			
<i>Purificateur d'air</i>	€ 0.11	€ 0.43			
<i>Autres</i>	€ 2.63	€ 21.24			